

# FRANCE TERRE D'ASILE



©Photo : Vincent NGUYEN / Riva Press



## NOTRE **OBJET** SOCIAL

Association loi 1901 reconnue de bienfaisance, France terre d'asile est une organisation laïque et indépendante.

Depuis 1971, France terre d'asile a principalement pour but le maintien et le développement d'une des plus anciennes traditions françaises, celle de l'asile, et de garantir en France l'application de toutes les conventions internationales pertinentes.

En 2007, France terre d'asile a élargi son champ d'action en modifiant ses statuts. Pour l'association, il s'agit d'aider toutes les personnes en situation de migration de droit, en particulier celles répondant aux définitions de « réfugié » et « d'apatride » précisées par les conventions de Genève du 28 juillet 1951 complétées par l'article premier du protocole de New-York du 31 janvier 1967 et par la convention de New-York du 30 août 1961, ainsi que les personnes ne bénéficiant pas du statut légal de réfugié et d'apatride.

[www.france-terre-asile.org](http://www.france-terre-asile.org)

# NOS ACTIONS

## La promotion du droit d'asile en France et en Europe et d'une vision d'intérêt partagé sur les migrations internationales :

France terre d'asile mène un travail juridique, politique et administratif. L'association interpelle régulièrement les hautes instances françaises et européennes sur l'évolution du droit d'asile et la situation des demandeurs. Elle milite pour une Europe des migrations protectrice, solidaire, juste et citoyenne.

## L'assistance sociale et administrative aux demandeurs d'asile et aux migrants :

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile et les migrants de droit. Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à l'obtention ou non du statut de réfugié : *orientation hébergement - orientation point repas - domiciliation postale - ouverture d'un compte - ouverture de droits CPAM et CMU, etc.*

## L'accueil des demandeurs d'asile :

France terre d'asile gère plus d'une trentaine de centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA). Les demandeurs d'asile y sont hébergés et y bénéficient d'un accompagnement social et administratif.

## L'accueil et la protection des mineurs isolés étrangers :

France terre d'asile gère plusieurs structures pour mineurs isolés étrangers : *L'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile, le Caomida Stéphane HESSEL de Boissy-Saint-Léger ; une plate-forme parisienne ; un service d'accueil pour mineurs isolés étrangers (Samie) situé à Caen.*

Ces établissements apportent aux mineurs isolés étrangers une aide juridique, administrative et matérielle et contribuent à l'analyse à destination des pouvoirs publics.

## L'intégration des réfugiés et des migrants de droit :

Pour vivre parmi nous, les migrants ont surtout besoin :

- d'un apprentissage de la langue française ;
- d'un travail et d'un logement ;
- d'une meilleure connaissance de notre pays et de notre culture.

Outre le pilotage et la consolidation d'actions en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'hébergement et d'autonomisation des publics accueillis, France terre d'asile développe de nombreux projets innovants, notamment autour de la plate-forme francilienne de Promotion de l'insertion par la mobilité (PRIM).

## La formation de professionnels :

France terre d'asile propose des formations sur les différents aspects de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, réfugiés et migrants de droit.

Ces formations s'adressent aux travailleurs sociaux et plus généralement à toute personne impliquée dans la défense des migrants.

En 2008, plus de 100 actions de formation ont permis de former plus de 1 250 stagiaires.

# NOTRE ORGANISATION

## France terre d'asile est organisée en 4 directions réunies autour de la direction générale :

- la direction des Ressources humaines et de la formation des professionnels du secteur ;
- la direction de l'Accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile ;
- la direction de la Protection des mineurs isolés étrangers ;
- la direction de l'Intégration - emploi et logement.

## France terre d'asile c'est aujourd'hui :

- plus de 5 000 personnes qui bénéficient de nos services chaque jour (hébergement, domiciliation, conseil, etc.) ;
- plus de 450 salariés au 1er janvier 2009 ;
- plusieurs centaines de bénévoles ;
- une présence dans plus de 30 départements français et plus d'une dizaine de régions.

En outre, France terre d'asile bénéficie d'un large réseau européen et international. L'organisation est membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) et de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. Elle agit en partenariat opérationnel avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, etc.

## Nos instances :

Président : Jacques RIBS.  
Secrétaire générale : Paulette DECRAENE.  
Trésorier : Patrick RIVIERE.  
Directeur général : Pierre HENRY.

## Le bureau est composé de dix membres :

Jacqueline BENASSAYAG, Jacqueline COSTA-LASCOUX, Georges DAGHER, Paulette DECRAENE, Jean-Michel GALABERT, Nicole QUESTIAUX, Jacques RIBS, Patrick RIVIERE, Frédéric TIBERGHIEEN et Catherine WIHTOL de WENDEN.

## Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale, est composé des membres suivants :

Alain AUZAS, Jean-Pierre BAYOUMEU, Jacqueline BENASSAYAG, Stéphane BONIFASSI, Jacqueline COSTA-LASCOUX, Georges DAGHER, Paulette DECRAENE, Patrick DENELE, François-Xavier DESJARDINS, Patrice FINEL, Jean-Michel GALABERT, Dominique GAUTHIER-ELIGOULACHVILI, Claude LEBLANC, Jean-Pierre LEBONHOMME, Luc MAINGUY, Alain MICHEAU, Michèle PAUCO, Serge PORTELLI, Nicole QUESTIAUX, Michel RAIMBAUD, Jacques RIBS, Patrick RIVIERE, Jean-Claude ROUTIER, Frédéric TIBERGHIEEN, Philippe WAQUET, Catherine WIHTOL de WENDEN et Iradj ZIAI.

# AU SERVICE DU DROIT D'ASILE, DES REFUGIÉS ET DES MIGRANTS

## Le terme de réfugié s'applique à toute personne :

« Craignant d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou ne veut, du fait de cette crainte, se réclamer de la protection de ce pays... » (convention de Genève, 1951/Art.1).

Le pays d'accueil se doit d'offrir aux réfugiés statutaires les meilleures chances d'intégration, tant au regard des conditions de vie (logement, santé, retraite) que de l'insertion professionnelle (convention de Genève, 1951/Art.17-24).

Le statut de réfugié offre une protection particulière concrétisée en France par une législation spécifique. L'asile est une réalité mouvante, un droit de l'homme qui peut être menacé et qu'il faut donc défendre.

## Les garanties fondamentales prévues par la convention de Genève :

- non-refoulement aux frontières d'un demandeur d'asile ;
- accès à une procédure égalitaire de détermination du statut de réfugié et aux droits sociaux (domiciliation, titre de séjour, accès aux CADA, etc.) ;
- droit à un état civil ;
- droit à un travail salarié ;
- droit à un titre de voyage.

## Les migrations en France, en 2008 :

- environ 90 000 personnes au titre de l'immigration familiale (regroupement familial, conjoints de Français, parents d'enfants français, etc.) ;
- 42 599 demandes d'asile ;
- environ 50 000 étudiants non-communautaires ;
- 91 000 demandes de naturalisations ;
- et 44 000 personnes à titre économique dont 4 000 saisonniers.



Siège social de France terre d'asile :  
24, rue Marc Seguin - 75018 - Paris  
Tél : 01 53 04 39 99

Pour toute information complémentaire :  
[infos@france-terre-asile.org](mailto:infos@france-terre-asile.org)  
[www.france-terre-asile.org](http://www.france-terre-asile.org)

